



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 19/06/2024  
Reçu en préfecture le 19/06/2024  
Publié le  
ID : 057-245700695-20240606-2427MNMY-CC

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-et-un mai à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize mai sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### Etaient présents :

M. Michel PAQUET,  
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

Absents avec procuration : Rachel ZIROVNIK à David ROBINET  
Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Était excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de votants : 11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication



### **3. Objet : Scénographie extérieure et intérieure de la Maison de la Nature et du Tourisme à Hettange-Grande - 4 lots - Attribution des marchés**

Vu les articles L. 1111-5, L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur les prestations de scénographie extérieure et intérieure de la Maison de la Nature et du Tourisme à Hettange-Grande.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 19 mars 2024 au Journal d'Annonces Légales La Semaine, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 19 avril 2024 à 10 h 00.

Le marché se présente sous la forme suivante :

- Lot n° 1 – Mobilier
- Lot n° 2 – Impressions graphiques
- Lot n° 3 – Maquettes et facsimilés
- Lot n° 4 – Electricité, multimédia

Chacun des lots fait l'objet d'un marché, conclu pour une durée de 5 mois, à compter de la date fixée par ordre de service.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 15 mai 2024.

Le lot n° 1 a été déclaré infructueux par la CAO, aucune offre n'ayant été déposée pour ce dernier.

Les lots n° 2, 3 et 4 ont été attribués lors de la CAO du 15 mai 2024.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, ont été attribués les marchés ci-après aux entreprises dont les offres ont été jugées les mieux-disantes :

- Lot n° 2 – Impressions graphiques : INOVAL SIGNALETIQUE à 67200 STRASBOURG et ce pour un montant de 58 267,80 € H.T.
- Lot n° 3 – Maquettes et facsimilés : Groupement conjoint SARL MATERIA WORKSHOP / COUP DE POUCE 49 à 49000 ANGERS et ce pour un montant de 57 200,00 € H.T.
- Lot n° 4 – Electricité, multimédia : Groupement conjoint OPIXIDO / VIDELIO à 75003 PARIS et ce pour un montant de 1 160 746,33 € H.T.

Considérant cet exposé,

**Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 mai 2024,**

**Il est demandé au Bureau communautaire :**

- d'accepter la passation des marchés de scénographie extérieure et intérieure de la Maison de la Nature et du Tourisme à Hettange-Grande avec les entreprises suivantes :
  - Lot n° 2 avec INOVAL SIGNALETIQUE à 67200 STRASBOURG,
  - Lot n° 3 avec le groupement conjoint SARL MATERIA WORKSHOP / COUP DE POUCE 49 à 49000 ANGERS,
  - Lot n° 4 avec le groupement conjoint OPIXIDO / VIDELIO à 75003 PARIS,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.**

Vote : Pour : 11  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 mai 2024

Le Président,

Michel PAQUET



The image shows a blue ink signature over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de CATTENOM' around the perimeter and 'Le Président' in the center. The signature is written in a cursive style over the stamp.